Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400 N° FDS : RI -119 Page 1 / 6

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de publication : 1<sup>er</sup> février 2016

FDS N°: RI-119 Version: 001



# 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Ce produit est un instrument d'écriture reconnu comme un article.

1.1 Classification de la substance ou du mélange

Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400

Code du produit : SCA-100-B/R/L/G SCA-400-B/R/L/G

Nom du mélange : SCZ-B/R/L/G

1.2 Utilisation du mélange : Encre pour instrument d'écriture

1.3 Identification de l'entreprise - adresse e-mail

Nom du producteur

/ fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE

Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)

Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00

Heures de travail (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

: 16h00 le vendredi-heures françaises)

Numéro de fax : +33 (0)4 50 46 43 59

E-mail : pilotfrance@piloteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Association /Organisation : ORFILA /INRS <a href="http://www.centres-antipoison.net">http://www.centres-antipoison.net</a>

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Dangers-risques

: Liquide inflammable.

physiques/chimiques:

Dangers pour l'environnement : Sans objet.

Effet de l'exposition : : Sans objet.

Symptôme de l'exposition :

Inhalation : L'exposition intentionnelle aux vapeurs d'encre peut engendrer une irritation

des voies respiratoires.

Ingestion : Peut causer des troubles digestifs.

Contact avec la : Le contact de l'encre avec

peau

: Le contact de l'encre avec la peau peut provoquer une irritation, un

gonflement ou des rougeurs.

Contact avec les : Le contact de l'encre avec les yeux peut être légèrement irritant.

Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400 N° FDS : RI -119 Page 2 / 6

#### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon Pour encre sauf indication contraire.

Composants	Numéro CAS	Numéro EINECS	% poids	Composant
Éthanol	64-17-5	200-578-6	50~60	Toutes les couleurs
1-Méthoxypropane-2-ol	107-98-2	203-539-1	20	Toutes les couleurs
Composant du cuivre	Non publique	Non publique	5,4	Vert
Diphénylamine	122-39-4	204-539-4	<0,18	Noir

## 4 PREMIERS SOINS

Inhalation : Placer la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la partie touchée à l'eau tiède courante avec un savon doux.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer délicatement les yeux touchés avec de l'eau claire pendant au moins

15 minutes.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Équipements de : S'assurer de la disponibilité d'une douche oculaire et d'un service d'eau.

Soins médicaux

Contamination locale

: En cas de contamination oculaire ou cutanée, traiter comme indiqué dans la

section « Premiers soins ».

Intoxication systémique

: Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, utiliser eau pulvérisée,

mousse, poudre chimique sèche ou dioxyde de

carbone

5.2 Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour : Aucune

des raisons de sécurité

5.3 Dangers spécifiques résultant de l'exposition à la

substance/au mélange en tant que tel, produits de

: CO<sub>2</sub>, CO, NO<sub>x</sub> et SO<sub>x</sub> sont produits après

combustion.

5.4 Équipements de protection particuliers des : Non requis.

5.5 Informations complémentaires : Aucune

Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400 N° FDS : RI -119 Page 3 / 6

## 6 . MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions personnelles : Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser une protection pour les

yeux et la peau.

6.2 Précautions pour la protection

de l'environnement

: Ne pas jeter dans les égouts.

6.3 Méthodes de nettoyage : Absorber la substance déversée avec une matière (tissu ou

papier), puis placer dans des conteneurs pour déchets

chimiaues.

6.4 Informations complémentaires : Aucune

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation : Éviter les manipulations brusques ou les chutes.

7.1.1 Mesures de protection : : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.

7.1.2 Mesures prévenant la génération de poussière et : Pas nécessaires dans le

aérosol : cadre d'une utilisation normale.

: Pas nécessaires dans le

7.1.3 Mesures de protection de l'environnement :

7.1.4 Exigences spécifiques ou règles d'utilisation : : Aucune

7.1.5 Précautions contre le feu et l'explosion : : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.

7.2 Stockage : Conserver dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart, si possible, de

toutes les sources d'ignition.

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

: Ne pas utiliser à l'exception de l'encre pour instruments d'écriture.

## 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition : Non disponible.

8.1.1 Contrôles de l'exposition professionnelle : : Non disponible.
8.1.2 Valeurs limites biologiques : : Non disponible.
8.1.3 Valeur(s) DNEL et PNEC si applicable : : Aucune donnée

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles de l'exposition professionnelle :

a) Protection respiratoire : Pas nécessaires dans le cadre d'une

utilisation normale.

b) Protection des mains : Pas nécessaires dans le cadre d'une

utilisation normale.

c) Protection des yeux : Pas nécessaires dans le cadre d'une

utilisation normale.

d) Protection de la peau : Pas nécessaires dans le cadre d'une

utilisation normale.

8.2.2 Contrôles de l'exposition environnementale

: ACGIH TLV-TWA Éthanol : 1000ppm

1-Méthoxypropan-2-ol: 100ppm

Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400 N° FDS : RI -119 Page 4 / 6

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Pour encre sauf indication contraire.

9.1 Informations générales

Apparence : Liquide

(Couleur) Noir, Rouge, Bleu, Vert

Odeur : Odeur d'alcool

9.2 Informations importantes en matière de santé, sécurité et environnement

pH : Sans objet.

Point initial d'ébullition et intervalle : 78,3 degrés Celsius (Éthanol)

d'ébullition

Point d'éclair : 14,0 degrés Celsius (Éthanol)

Inflammabilité (solide, gaz) : Inflammable
Propriétés explosives : Aucune
Propriétés oxydantes : Aucune

Pression de vapeur : 44 mmHg (à 20 degrés Celsius, éthanol)

Densité relative : 0,89-0,90 (à 20 degrés Celsius)

Solubilité : Sans objet.
Solubilité dans l'eau : Insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée

Viscosité : 3-4,4 mPa⋅s (à 20 degrés Celsius)

Densité vapeur : 1,6 (à 20 degrés Celsius, éthanol)

Taux d'évaporation : Aucune donnée

9.3 Autres informations : Aucune

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter : Le feu ou la chaleur intense peuvent entraîner

des ruptures violentes de lots.

: Prendre des mesures de précaution contre les

décharges statiques.

10.2 Matières à éviter : Agents oxydants et réducteurs puissants.

10.3 Produits de décomposition dangereux: : La chaleur peut libérer des vapeurs qui peuvent

s'enflammer.

: La combustion produit des fumées toxiques et

nuisibles, oxydes de carbone.

#### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour encre sauf indication contraire.

11.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution :

: Aucune donnée

11.2 Effets aigus (toxicité aigüe, irritation et corrosivité)

: Toxicité aiguë Éthanol : DL<sub>50</sub> 7060mg/kg (voir orale, rat)

Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400

Page 5 / 6

: DLmin. 1400mg/kg (voie orale, humain)

N° FDS: RI-119

1-Méthoxypropan-2-ol : DL<sub>50</sub> 6600mg/kg (voir orale, rat)

: LD<sub>50</sub> 13000mg/kg (peau lapin)

: Irritation Éthanol : 400mg ouvert ; DOUCE (peau lapin)

: 100mg/24h ; LÉGER (yeux, lapin)

1-Méthoxypropan-2-ol : 500mg ouvert ; Léger (peau, lapin)

: 500mg/24h ; LÉGER (yeux, lapin)

11.3 Sensibilisation : Aucune donnée

11.4 Toxicité - exposition répétée : Aucune donnée

11.5 CMR (cancérogénicité, mutagénicité, et toxicité pour la reproduction) : Aucune donnée

# 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Eco--toxicité : Aucune donnée

12.2 Mobilité : Aucune donnée

12.3 Persistance et dégradabilité : Aucune donnée

12.4 Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée

12.5 Résultats des évaluations PBT : Aucune donnée

12.6 Autres effets néfastes : Aucune

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pour encre sauf indication contraire.

14.1 Numéro ONU : 199314.2 Catégorie : 3

14.3 Nom d'expédition officiel : Liquides inflammables N.S.A. (Éthanol)

14.4 Groupe d'emballage : Il

14.5 Polluant marin : Pas un polluant marin

14.6 Autres informations applicables : Aucune

#### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400 N° FDS : RI -119 Page 6 / 6

## **16 AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi ; aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée à cet égard.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Fin de la FDS